

NOTE DE CADRAGE DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT « Missions d'expertise de doctorants »

Porté par **Unys – Pôle Universitaire d'Innovation¹**, en lien avec **les laboratoires**, la **Maison du Doctorat** et les **Écoles Doctorales**, le dispositif Offre Découverte a pour ambition de rapprocher le monde académique et le monde socio-économique.

DESCRIPTION DE L'A.M.I.

OBJECTIF

L'Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objectif de proposer à des **doctorants volontaires** de réaliser **des missions d'expertise courtes (6 à 10 jours)** pour répondre à des besoins concrets d'entreprises, de collectivités ou d'associations du territoire.

Ces missions visent à :

- Mettre les compétences scientifiques des doctorants au service de projets concrets,
- Offrir aux entreprises un regard neuf et rigoureux sur leurs enjeux d'innovation,
- Favoriser de nouvelles synergies entre recherche et industrie,
- Valoriser l'expertise doctorale au sein du territoire lorrain.

QUI ?

Cet Appel à Manifestation d'Intérêt est ouvert à tous les doctorants du site académique lorrain, qu'ils soient titulaires ou non d'un contrat doctoral.

- **Non éligible** : doctorants CIFRE et les salariés d'entreprise.

En participant au dispositif, les doctorants ont la possibilité de :

- Découvrir le fonctionnement et les enjeux concrets du monde de l'entreprise,
- Valoriser votre expertise scientifique au-delà du cadre académique,
- Développer vos compétences transversales (analyse, communication, gestion de projet),
- Construire un réseau professionnel et nouer des contacts industriels,
- Préparer votre insertion professionnelle,
- Bénéficier d'une rémunération complémentaire.

¹Unys est une initiative unique en France qui rassemble les acteurs de la recherche publique et de l'innovation en Lorraine. Le Pôle Universitaire d'Innovation lorrain (Polaris) est au cœur de la démarche collective portée par Unys : un dispositif qui fédère les expertises, soutient la recherche partenariale et la valorisation, favorise l'émergence de startups innovantes, et renforce les liens entre science et société pour transformer les grands enjeux scientifiques en opportunités concrètes pour le territoire.

QUOI ?

Les missions, indépendantes du sujet de thèse, s'appuient sur les compétences et savoir-faire des doctorants. Elles peuvent porter sur :

- **des études ou veilles scientifiques** (technologiques, économiques, sociales, environnementales, juridiques, etc.),
- **des diagnostics et recommandations** sur des problématiques de recherche, d'innovation ou de développement,
- **des analyses prospectives ou études de tendances,**
- **des actions de communication scientifique ou de transfert.**

Elles s'adressent à toutes les disciplines, scientifiques, technologiques, sciences humaines, sciences de la société, sciences du droit, de l'économie, de la gestion et du management au service de l'innovation et des transitions.

Durée : 6, 8 ou 10 jours, selon les besoins de l'entreprise et la disponibilité du doctorant.

Encadrement : assuré par le Pôle Universitaire d'Innovation et validé par le directeur de thèse et l'école doctorale.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- La mission constitue une activité complémentaire à la thèse (Code de la recherche, art. D412-1 à D412-12).
- Durée maximale annuelle : **32 jours** (soit 1/6e du temps de travail).

Signature obligatoire :

- D'une **convention** entre l'Université et l'organisme contractant,
- D'une **autorisation de cumul d'activités** et d'un **avenant au contrat doctoral** ou d'un contrat de vacance.
- **Rémunération** : versés en complément de la rémunération doctorale, selon barème en vigueur

*Cadre conforme à la réglementation en vigueur, élaboré en concertation avec par la **Direction des Ressources Humaines, la Maison du Doctorat** et la **Direction de la Recherche et de la Valorisation (SDVI)**.*

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les doctorants intéressés sont invités à transmettre :

- Nom, prénom, laboratoire, école doctorale
- Titre et thématique générale de la thèse
- Compétences mobilisables pour une mission d'expertise
- Domaines d'intérêt ou secteurs d'application privilégiés
- Disponibilités prévisionnelles (nombre de jours envisageables)

Envoyez votre candidature à : unys-contact@univ-lorraine.fr

PROCESSUS DE SÉLECTION ET MISE EN RELATION

1. Recensement des candidatures via le présent AMI
2. Constitution d'une **cartographie des compétences doctorales**
3. Mise en relation avec les entreprises partenaires
4. Validation par **Unys - Pôle Universitaire d'Innovation** et les **Écoles Doctorales**
5. Signature des documents contractuels
6. Lancement des premières missions au printemps 2026

POINTS DE VIGILANCE

- La mission ne doit pas retarder l'avancement de la thèse.
- Le doctorant reste salarié de l'Université pendant toute la durée de la mission.
- Les cumuls éventuels avec d'autres activités doivent respecter le Code de la recherche (art. D412-4) et le décret n°2020-69 relatif à la déontologie des fonctionnaires.

CALENDRIER 2025-2026

Étape	Période
Ouverture de l'appel	Décembre 2025
Sélection continue	Jusqu'à Juin 2026
Réalisation des missions	Q1 / Q2 2026
Évènement de promotion	Juin 2026 – Rencontres Docteurs & Entreprises (Nancy)

UN DISPOSITIF AU SERVICE DE L'ÉCOSYSTÈME

L'Offre Découverte s'inscrit dans la mission d'**Unys** pour renforcer les liens entre :

- Le site académique lorrain (+60 laboratoires, +100 plateformes),
- Les entreprises, collectivités et associations du territoire,
- Et les **grandes thématiques stratégiques** du PUI :
 - Numérique & IA
 - Santé & autonomie
 - Transition industrielle
 - Matériaux innovants
 - Bioéconomie & environnement
 - Transition de la société (RSE, EDI, SHS, etc.)

CONTACT

Pour toutes informations complémentaires, faites parvenir votre demande à
UNYS - Pôle Universitaire d'Innovation

unys-contact@univ-lorraine.fr

Metz – Nancy – Lorraine

Unys Services - Unys